



Consignes d'écriture pour soumettre un texte à La Revue L'EeE

Conformément à la philosophie générale de La Revue L'EeE, aucun poste rémunéré n'est dévolu à La Revue L'EeE en libre accès, qui se veut gratuite pour les auteur·rices et pour les lecteur·rices. C'est pourquoi, contrairement à certaines revues scientifiques payantes, il est demandé aux auteur·rices d'être co-responsables de la mise en page de leurs textes, dont on sait qu'elle contribue également à la qualité de l'écriture scientifique. Les éditeur·rices de la Revue L'EeE vous remercient sincèrement pour votre contribution et précieuse collaboration !

La mise en page des textes soumis à La Revue L'EeE est sous la responsabilité de l'auteur·rice car aucun poste rémunéré n'est dévolu à ce travail. C'est pourquoi il est demandé aux auteurs et autrices de rédiger leur texte dans le Template Word disponible sur [cette page](#).

Le titre comprendra un nombre inférieur à 20 mots. Il peut être accompagné d'un sous-titre.

Le résumé, de 250 mots au maximum, sera rédigé en langue française et en langue anglaise. Il comprendra des informations sur l'objectif poursuivi par le texte, le contexte, la méthode utilisée, les résultats et les conclusions. Ces informations doivent être adaptées aux caractéristiques du type de texte concerné.

Les mots-clés (maximum 5) seront rédigés en français et anglais.

L'écriture épiciène est demandée et doit suivre la forme suivante :

Racine du nom (invariable) + suffixe masculin + point médian + suffixe féminin (+ s, si on est au pluriel).

Quelques exemples :

- Un·e enseignant·e
- Des enseignant·es
- Les auteur·rices intéressé·es sont invité·es à contacter La Revue L'EeE.

Lorsqu'il y a une succession de noms désignant des personnes, la règle est de suivre l'ordre alphabétique et non pas de mettre le féminin en premier. Par exemple :

- L'écrivain et l'écrivaine, mais les étudiantes et les étudiants

Pour en savoir plus, un guide pratique : http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo-vf-2015_11_05.pdf

Le **corps de texte** est rédigé en respectant les consignes suivantes :

- Utiliser la police Arial, 11 points.
- Interligne simple.
- Ne pas accentuer les majuscules.
- Pas de retrait en début de phrase.
- Pas d'espaces automatiques avant et après un paragraphe.
- Ne faire aucune coupure manuelle dans les mots.
- Pas de doubles espaces.
- Utiliser l'espace insécable avec la ponctuation : ? ! ; - « » (l'espace insécable est soit mis automatiquement par l'ordinateur, soit manuellement : ctrl + maj. + barre espace).
- Faire suivre chaque paragraphe d'une ligne blanche.
- Un paragraphe doit être composé d'au moins deux phrases (pas de retour de ligne après une seule phrase).
- Insérer systématiquement une ligne blanche dès qu'il y a un retour de ligne. C'est-à-dire ne pas jouer sur deux types de paragraphes (avec ou sans ligne blanche).

Titres : Le texte doit être *clairement structuré* en différentes parties identifiées par un titre (respectant les niveaux et formats indiqués ci-dessous).

- Trois niveaux de titre sont permis *au maximum*.
- Privilégier des titres courts.
- Les numéroter afin de bien en préciser la hiérarchie (utiliser la logique de numérotation : 1, 1.1, 1.1.1).
- Ne pas mettre de point final aux titres.
- Éviter les titres orphelins (ex. : 1.1 non suivi de 1.2).

Le format des titres est à respecter. Il faut numéroter les titres. Ils sont tous alignés à gauche. Il n'y a pas de point à la fin du titre.

- *Le titre de niveau 1* est en Arial, corps 18, interligne simple, 36 points avant et 6 points après.
- *Le titre de niveau 2* est en Arial, corps 16, interligne simple, 24 points avant et 12 points après.
- *Le titre de niveau 3* est en Arial, corps 14, interligne simple, 18 points avant et 6 points après.

Il ne faut donc pas insérer une ligne blanche avant et après le titre.

Normes APA : les textes doivent être rédigés conformément aux normes édictées par le Publication manual of the *American Psychological Association (6ème édition, anglais)*.

QUELQUES ELEMENTS DE RAPPEL ET DE SPECIFICATION :

Le gras : réserver son utilisation uniquement aux titres. Pour souligner un mot, une expression, utiliser l'italique.

Le soulignement n'est jamais utilisé.

L'italique : l'utiliser pour *souligner* un terme, une expression ; pour les locutions étrangères (latin, anglais ou autres) ; pour indiquer le titre d'un livre, périodique, inséré dans la phrase. Ne jamais utiliser l'italique pour une citation.

Les guillemets : Utiliser les guillemets français : « ». Mais utiliser les guillemets simples ' ' à l'intérieur de citations déjà entre guillemets. Les guillemets français sont utilisés pour les expressions et termes peu courants en français, inventés, ironiques.

Ils doivent être utilisés pour toute citation directe de moins de 40 mots.

Les chiffres et les nombres : noter en mots de zéro à neuf, puis en chiffres à partir de 10. Mais ils sont tous exprimés en chiffres lorsqu'ils sont regroupés pour comparaison avec des nombres au-delà de neuf (p. ex., « les scores s'élèvent à 3, 8 et 12 respectivement »). Tout nombre en début de titre ou phrase est exprimé en mots.

Les citations ne sont jamais en italique.

- De moins de 40 mots, elles sont incluses dans le texte entre guillemets.
- Celles de plus de 40 mots sont en retrait, en Arial 10, sans guillemets, isolées dans un paragraphe séparé.
- Tout ajout ou modification dans une citation doit être placé entre crochets droits []
- Toute coupure (d'un mot ou d'un passage) doit être signalée par l'indication : [...].
- Toutes citations est accompagnée de sa référence complète aux normes APA (auteur-rices et page(s)).

Les abréviations (sigles, associations, organismes) doivent être systématiquement explicitées lors de leur première utilisation, puis systématiquement utilisées (excepté dans les titres). Ne pas mettre de point entre les lettres d'un sigle.

Les figures et les tableaux doivent également être conformes aux normes APA.

- Les figures et tableaux sont numérotés en deux listes séparées.
- Ils comportent obligatoirement un titre.
- Les figures et tableaux doivent être insérés dans le texte exactement à l'endroit prévu.
- Pour tous les documents iconographiques, il est mentionné « Figure » et non pas « Graphique », « schéma », etc.).
- Les figures sont insérées en format « image ».

- Le titre des figures est en-dessous comme suit :
Figure 1. Exemple de titre.
- Le titre des tableaux est en-dessus comme suit :
Tableau 1
Exemple de titre
- Indiquer la source complète de chaque figure quand il s'agit d'une reprise ou adaptation, y compris quand la figure est conçue par l'auteur.
- Les tableaux sont à créer dans Word avec la fonction « Tableau » du logiciel.
- La mise en forme des tableaux doit être faite par l'auteur·rice (nombre de colonnes, nombre de lignes, bordures...).
- Les tableaux et figures qui débordent dans les marges ne seront pas acceptés.

Respecter autant que possible la charte graphique de La Revue LEE (Arial, police entre 9 et 11, interligne 1). Prévoir pour les figures un cadre en trait fin pour les délimiter.

Les notes sont en Arial, taille 9, interligne simple, justifié sans alinéa, numérotées de 1 à n à l'intérieur de l'article. Elles se terminent par un point. Les notes sont à utiliser avec parcimonie.

Les références bibliographiques : Il ne faut pas mentionner les références complètes dans les notes de bas de page, excepté pour des liens Internet par exemple. Attention à respecter scrupuleusement les normes édictées par le *Publication manual of the American Psychological Association (6ème édition)*.

- La liste doit contenir toutes les références citées dans le texte et seulement celles-ci.
- Quand il s'agit d'un article en libre accès, indiquer l'URL.
- Toute référence non conforme aux normes APA, incomplète ou dont le nom d'auteur·rice et/ou année de publication ne correspondent pas à la référence insérée dans le texte sera retournée à l'auteur·rice.

La longueur du texte ne comprend pas le titre, les résumés et les références. Elle ne doit pas dépasser les limites suivantes :

- Article de recherche empirique : 10'000 mots
- Article théorique : 10'000 mots
- Méta-analyse : 10'000 mots
- Note de synthèse bibliographique : 10'000 mots
- Recension d'ouvrage : 2'000 mots

Support numérique des textes : le format électronique recommandé pour les textes est Microsoft® Word 2010 ou plus récent, ou tout autre format open source comparable. Les formats d'image JPEG, GIF, TIFF sont recommandés pour les figures et graphiques.

Merci pour votre contribution à La Revue LEeE !

L'équipe éditoriale de La Revue LEeE



© 2018 LEeE.online. Tous droits réservés